

## **SEANCE du 27 juillet 2017**

### **Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant transformation en Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Malroy.

### **Instauration du droit de préemption urbain**

Le Conseil Municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines et d'urbanisation future délimitées par le plan local d'urbanisme.

### **Décision modificative de crédits n° 1/2017**

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de cette décision modificative de crédits :

Article	Désignation	Investissement
		Dépenses
10226	Taxe d'aménagement	+ 2 217.65 €
020	Dépenses imprévues section investissement	- 2 217.65 €

### **Travaux de voirie Chemin de la Moselle – Appel d'offres**

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet de réfection de la voirie, remplacement de l'éclairage public et création d'un réseau d'eau potable au chemin de la Moselle.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

### **Motion relative au rassemblement national des gens du voyage sur l'ancienne base aérienne de Grostenquin**

Le Conseil Municipal de Malroy s'oppose à l'organisation du rassemblement des gens du voyage 2017 sur l'ancienne base de Grostenquin.